PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le règlement RCA07-08-0012-7 modifiant le règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 7 avril 2020.

Avis est aussi donné que ce règlement sera déposé au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée, dès le retour normal des opérations.

Fait à Montréal, le 15 avril 2020

Benoit Turenne Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that by-law RCA07-08-0012-7 amending by-law number RCA07-08-0012 on the delegation of powers to officials and employees has been adopted by the Saint-Laurent borough council at its regular meeting of April 7, 2020.

Notice is also given that this by-law will be deposited at the Citizen's Office, located at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, at the disposal and for the information of any interested person, upon normal return of operations.

Montréal, April 15, 2020

Benoit Turenne Secretary of the Borough Council